

<b>Lieu</b> : Thibie	<b>Date</b> : 1 <sup>er</sup> avril 2022	<b>Rédaction du compte rendu</b> : Marion Guillot
----------------------	--	---

**Intervenante** : Lucile Risselin – Fédération départementale des chasseurs de la Marne

## **Actions en faveur de la biodiversité (haies, bandes enherbées, couverts faunistiques...)**

Le 1<sup>er</sup> avril 2022, Lucile Risselin, technicienne à la fédé de la chasse, est intervenue auprès des adhérents du GEDA de Coole et Soude pour un échange au sujet des actions que la fédération accompagne pour favoriser la biodiversité sur les exploitations. Voici un compte-rendu des échanges

La Fédération départementale des chasseurs peut accompagner techniquement et financièrement les exploitations agricoles pour créer différents aménagements :

- Haies
- Bandes bouchon
- Couverts/bandes faunistiques ou floristique

### **Bouchons**

Il s'agit de petits groupes d'arbustes qui favorisent la présence de faisans, perdreaux, perdrix et petits gibiers. Ils aident à leur donner des points de repère dans la plaine. Ils favorisent ainsi la présence d'auxiliaires et oiseaux.

### **Couverts fleuris**

Il s'agit de couverts pluriannuels (minimum 3ans), donc l'objectif est « d'apporter des ressources en nectar et pollen pour les insectes pollinisateurs, et en insectes et graines pour l'avifaune de plaine ». Ils sont adaptés au semis des bandes enherbées, jachères fixes, bords de chemins et pieds de haies.

Les semis de couverts fleuris peuvent se faire en automne ou au printemps.

### **Couverts faunistiques**

Il s'agit de couverts annuels dont l'objectif est « de fournir un nourricier capable de produire des graines favorables à l'alimentation des oiseaux en fin d'été, qui demeure en place tout l'hiver afin de constituer un abri susceptible d'améliorer la survie hivernale de la petite faune ». Ils sont adaptés au semis de bandes intra parcellaires et de jachères annuelles.

Les semis des couverts faunistiques se réalisent plutôt au printemps (avril).

Remarque sur l'implantation des couverts : pour des largeurs plus faibles que vos matériels, la fédé peut faire une prestation de semis à partir de 1.3m pour aider à optimiser les petites surfaces.

## 📌 Haies : exemple d'une implantation d'automne à Thibie avec la SCEA Renault

Suite à l'intervention en mars 2021 de Sylvain Duthoit auprès du GEDA, les Renault ont décidé de bénéficier du plan de relance et de faire une demande auprès de la fédération de la chasse pour implanter une haie.

Leur objectif était de diviser un ilot de 100ha. Le positionnement de la haie a été choisi avec l'aide de la fédé de la chasse : on cherche toujours à favoriser les corridors et maillages pour encourager les allers-venues des animaux (exemple : positionner la haie entre deux bois distants de plus d'1km). La conception se fait 100% à la carte avec une prise en compte des parcelles de chacun (ex : pas de gêne occasionnée pour le passage du matériel de l'exploitation).

L'agriculteur peut choisir de planter lui-même, mais c'est souvent le pépiniériste qui réalise la prestation, sous réserve que l'agriculteur ait réalisé le travail du sol (généralement sous-solage et herse rotative).

### **Implantation :**

Les Renault ont semé la bande enherbée (ray-grass) en automne, puis ils ont travaillé le sol et fourni le tracteur pour installer le paillage (bâche PLA). Le pépiniériste a réalisé la plantation.

### **Coût de l'implantation :**

Pour 1km de haie : 9000€ (coût total sans la prise en charge)

Ce qui coûte le plus cher c'est le paillage et les gaines qui protègent les plants. Les plants coûtent entre 1 et 2€.

### **Composition :**

La haie est constituée de 15 essences, c'est la recommandation générale de la fédé de la chasse pour optimiser l'effet sur la biodiversité grâce à des hauteurs différentes (buissons, arbres) des floraisons et productions de petits fruits étalées.

### **Choix du paillage**

Le paillage permet de limiter la concurrence entre l'herbe et les racines des plants. Il existe différents options :

- Bâche en fibres de P.L.A (Polylactique Acide) : c'est le paillage choisi chez les Renault. Il a l'avantage d'être biocompostable et résistant dans le temps
- Bâche plastique noire : ils n'en proposent plus à la fédé de la chasse car elle se délite en petits morceaux au fil du temps
- Bâche de géo-chanvre : la fédération a essayé. Ils ont constaté une prise au vent et une dégradation importante face à la pluie
- Bâche en feutre : assez résistant mais attention ces fibres naturelles se dégradent en petits morceaux.



### **Choix des gaines de protection**

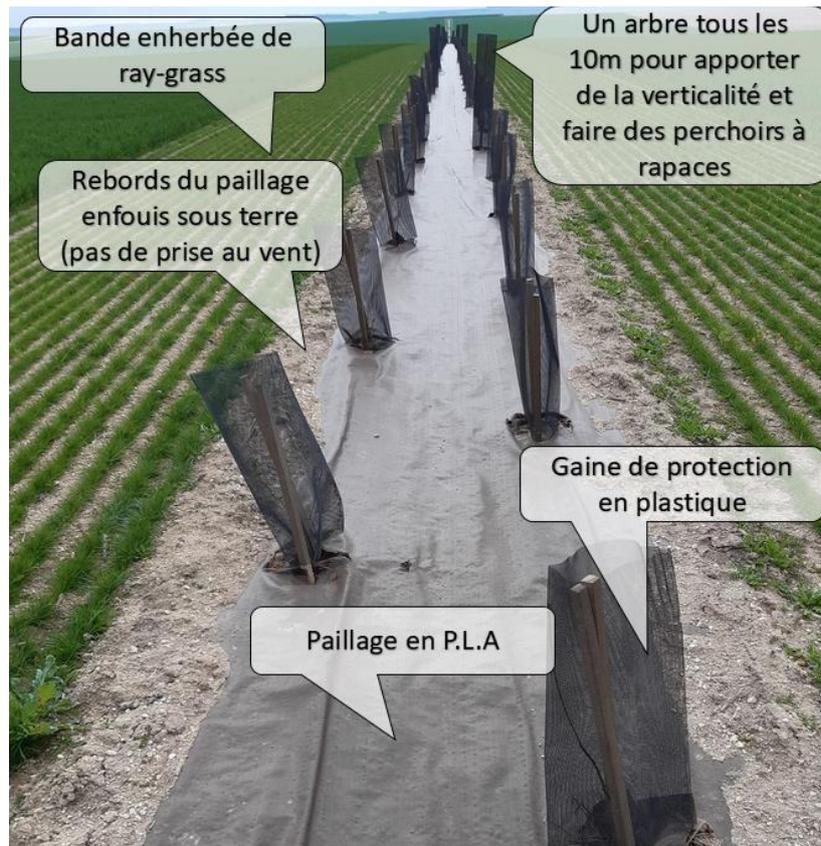
Il existe différents types de gaines :

- Gainés plastiques : ce sont celles qui durent le plus longtemps, elles sont résistantes à la pluie, au vent (attention à agraffer quand même) et aux chevreuils
- Il existe aussi des gaines en bambou ou coton mais elles se dégradent plus rapidement et il faut les changer régulièrement

Quel que soit le type de gaine choisi, elles sont à retirer définitivement quand les plants commencent à y être à l'étroit (environ 5 ans).

### **Choix des espèces de la bande enherbée**

La fédé conseille systématiquement des graminées avec au moins une légumineuse. L'objectif est de ne pas avoir à re-semer tous les ans. Il est conseillé de faucher une fois par an en février-mars plutôt qu'à l'automne pour laisser des abris aux petits gibiers.



*Haie implantée cet automne à Thibie – SCEA Regnault*

### **Choix des essences de la haie**

L'essentiel est de diversifier les essences pour apporter des habitats variés pour différentes espèces. Voici quelques remarques relevées au cours des échanges :

Le cornouiller : Gérard Biez fait la remarque qu'ils sont très appétants pour les chevreuils et qu'on observe beaucoup de dégâts sur ces essences. Lucile Risselin confirme, et nuance en remarquant qu'il est malgré tout intéressant d'en avoir dans une haie pour que les chevreuils s'y consacrent et laissent les autres essences tranquilles. Elle note aussi que pour repousser les chevreuils, il est possible de mettre de la laine de mouton sur les arbustes.

Le sureau : Il peut faire 3 à 4m de haut mais il se taille très bien.

Troène, prunellier, Viorne : essences bien adaptées au secteur qui donnent des petits fruits.

Arbres adaptés ici (à mettre tous les 10m) : érable champêtre, bouleau, aulne, pin sylvestre, cerisier de Sainte Lucie

## Entretien des haies

**Elagage des arbres** : C'est l'entretien des arbres qui arrive en premier, et qui demande de la rigueur : il faut élaguer régulièrement pour éviter qu'il y ait des branches basses et horizontales qui gênent le passage des animaux, des engins agricoles et les buissons voisins. Si on s'y prend à temps, le sécateur suffit. Il vaut mieux élaguer en août en vert, sinon c'est possible également en automne une fois les feuilles tombées. La taille des arbres doit se faire tous les ans.

**Taille des arbustes** : l'entretien des buissons peut commencer plus tard et se fait moins régulièrement (tous les 3 ans par exemple). La taille se fait soit par lamier, ce qui est l'idéal car c'est plus propre et plus net. Sinon c'est avec l'épareuse, mais c'est moins propre et ça casse parfois les branches.

Il est possible aussi de tailler en cépée les buissons qui ont mal poussé : on coupe le tronc à la base de son collet, pour obtenir une pousse et un port plus étalé.



Merci à Lucile Risselin, et aux adhérents GEDA pour leur participation !

Pour toute information, vous pouvez contacter Lucile Risselin par mail : [l.risselin@fdc51.com](mailto:l.risselin@fdc51.com)